

TOUCHE PAS À MA BOÎTE! (4)

L'étude annuelle publiée par la Fédération Française des Télécoms sur l'économie du secteur ainsi que le rapport de la Cour des comptes démontrant le retard et les énormes surcoûts du plan THD du gouvernement confirment nos analyses et nos craintes. Au-delà du sort des entreprises c'est bien de l'avenir des personnels, de leurs conditions de travail et de la pérennité d'Orange comme opérateur historique qu'il s'agit. Face à une situation porteuse de risques pour l'économie du secteur et pour le développement du numérique dans le pays, FOCOM s'est adressée aux principaux candidats à l'élection présidentielle.

terminaux, le secteur des Télécoms se porte toujours aussi mal en Europe et particulièrement en France. Bien qu'il crée de la valeur, dispose de débouchés et d'actifs tangibles et soit à la pointe technologique, il enregistre de piètres résultats en termes de marges et de revenus. Et il obtient la plus mauvaise performance boursière d'Europe.

L'étude réalisée par *Arthur D. Little* pour la Fédération Française des Télécoms sur l'économie des télécoms en 2016 (voir graphique ci-dessous) est riche d'enseignements.

L'ÉTAT DU SECTEUR

L'appétence pour les services numériques en termes de connectivité et d'usage, la multiplication des services et technologies ouvrent des perspectives que peu de secteurs connaissent. Nous sommes acteurs d'un domaine de pointe ce qui devrait, en toute logique, assurer l'avenir de notre entreprise et de nos emplois.

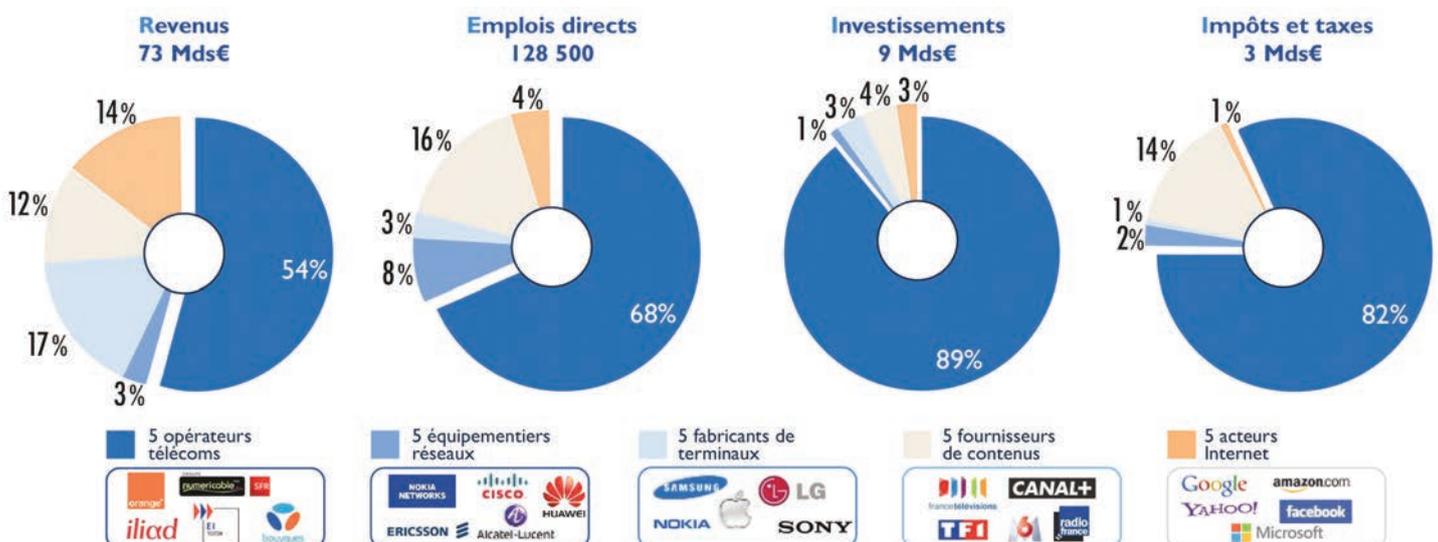
Or si l'écosystème numérique mondial poursuit sa croissance, tirée par les acteurs internet et les fabricants de

En France, les télécoms demeurent les acteurs centraux de l'écosystème numérique, réalisant 54 % des 73 milliards d'euros de revenus, 68 % des 128 500 emplois directs, 89 % des 9 milliards d'investissement et 82 % des 3 milliards d'impôts et taxes. À FOCOM, nous déplorons à nouveau que les multinationales Internet (*Google, Amazon, Facebook, Microsoft et Yahoo*) continuent à réaliser de confortables revenus sans investir, sans créer d'emplois et sans payer d'impôts en proportion.

POIDS DES DIFFÉRENTS ACTEURS DANS L'ÉCOSYSTÈME NUMÉRIQUE

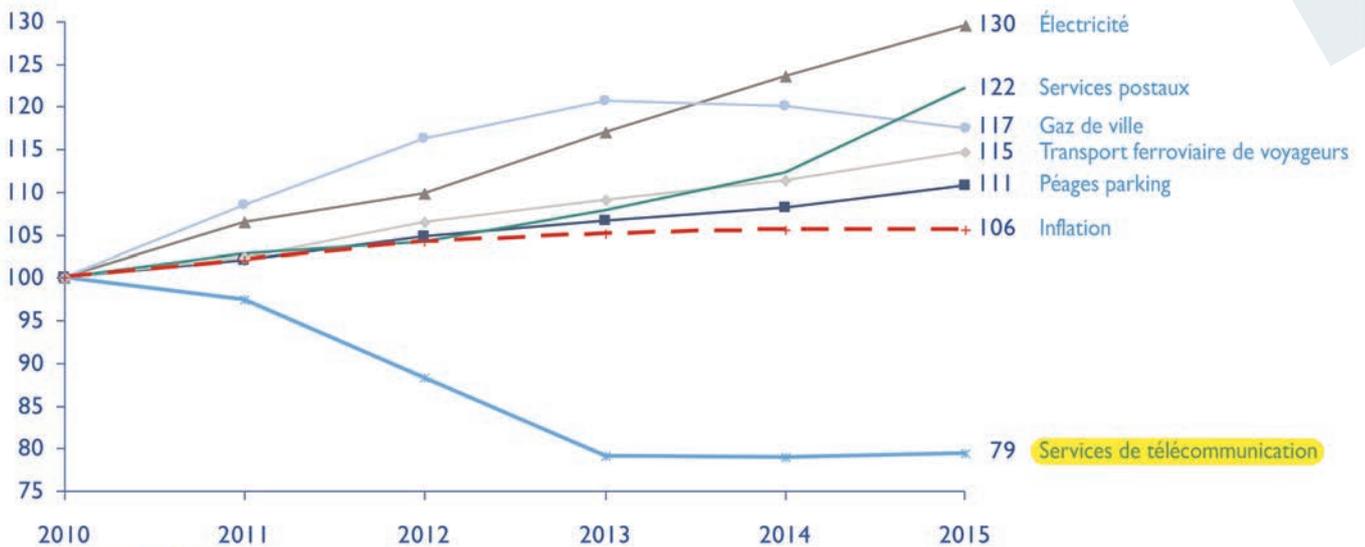
France, 2015

Source : Diane, rapports annuels, analyse Arthur D. Little



Évolution des indices de prix à la consommation d'un échantillon de produits

France, 2010-2015, Base 100 en 2010



Source: Insee, analyse Arthur D. Little

► La situation que décrit le graphique ci-dessus, extrait de la même étude, est la conséquence d'une politique axée sur l'hyperconcurrence et le consumérisme qui aboutit à une forte chute des prix des services de télécoms. En France, les tarifs des services télécoms restent les plus bas des grands pays occidentaux. Ainsi quand le triple play et le mobile plafonnent à 20 € en France, ils atteignent respectivement 74 et 47 € aux États-Unis. Cela explique une accélération de la baisse du chiffre d'affaires (-3,7 % par an en moyenne entre 2010 et 2015) et des emplois (-2,8 % par an en moyenne entre 2010 et 2015 selon la DARES). Les opérateurs ont malgré tout continué à investir (69 milliards sur 2007-2015), ce qui est considérable comparativement à d'autres secteurs et

constitue un puissant accélérateur économique : un euro investi dans les réseaux THD fixe et mobile génère 6 € de PIB et 3 € de recettes fiscales et sociales. De plus, les effets induits sur l'économie sont notamment des gains de temps pour les entreprises, l'amélioration de l'expérience clients et l'émergence de nouvelles filières et de nouveaux acteurs.

Bien qu'ils constituent le socle de l'écosystème numérique et restent des acteurs incontournables pour développer le secteur, les telcos sont systématiquement l'objet d'attaques venant soit des instances européennes soit du régulateur. Cela prend diverses formes : amendes pour « concurrence déloyale », mesures politiques, fiscales, réglementaires ou tarifaires (rachats et consolidations d'entreprises, fréquences, roaming...).

Mais elles vont malheureusement toutes dans le même sens. Ainsi, Sébastien Soriano, le président de l'ARCEP, a récemment accusé Orange de trop investir dans la fibre, persistant ainsi à vouloir imposer de nouvelles mesures pour « attaquer les derniers bastions du monopole d'Orange ». Il est très étonnant que celui qui a contribué à définir le plan Très Haut Débit reproche à Orange d'appliquer ses décisions. Dire qu'Orange est en monopole sur la fibre est une absurdité car les autres opérateurs ont un nombre de prises THD comparable à l'opérateur historique, voire supérieur pour Numéricable. Mais l'hyperconcurrence organisée par l'ARCEP a réduit fortement les capacités d'investissement des opérateurs et, pour des raisons de rentabilité à court terme, les opérateurs alternatifs ont arrêté d'investir, ce que n'a pas fait Orange, sur insistance de l'ARCEP. Comment le régulateur peut-il maintenant le lui reprocher ? Cette attitude incompréhensible ne peut que conduire à décourager l'investissement pourtant nécessaire.



Que se cache-t-il en réalité derrière cette surprenante et scandaleuse sortie de Sébastien Soriano ? Les appétits de ceux qui veulent des profits sans investir n'y sont probablement pas étrangers. Ou veut-il, sous la pression de quelques lobbies, s'attaquer à nouveau au réseau cuivre d'Orange, actif important qu'il serait stupide de jeter par la fenêtre ? S'agit-il de masquer l'inefficacité du plan THD que le président de l'ARCEP a lui-même élaboré lorsqu'il était directeur de cabinet de Fleur Pellerin, plan qui conduit à une balkanisation des réseaux et à un retard de l'équipement du pays ? On peut aussi rappeler que ce plan représente un surcoût de plus de 5 milliards d'euros d'argent public par rapport à ce qui aurait été nécessaire si le déploiement du THD avait été confié à un acteur économiquement rationnel comme l'opérateur historique¹. FOCOM a dénoncé à maintes occasions le gaspillage de l'argent public résultant des orientations arrêtées pour le plan très haut débit. Nous avons alerté en leur temps l'autorité de la concurrence, les ministères successifs concernés, la mission Champsaur... sur les conséquences désastreuses de leur décision de se défaire sur les RIP et sur des potentats locaux plus soucieux de leur image que de l'intérêt collectif, de multiplier les acteurs et de les mettre artificiellement en concurrence. Cette orientation ne pouvait qu'entraîner absence de cohérence technique et tarifaire, balkanisation des réseaux, surcoûts, retard dans le déploiement et, au final, inégalité de traitement des citoyens. De plus, elle place ainsi les salariés dans une situation schizophrénique en leur demandant toujours plus d'efforts pour relever le défi du THD et de l'investissement tout en leur reprochant d'être « trop efficaces » !² Aujourd'hui la Cour des Comptes « découvre » que l'échéance de 100 % de couverture en 2022 ne sera pas tenue. Elle évalue que le budget nécessaire atteindra 35 milliards et non les 20 milliards initialement prévus. Mais au lieu d'appeler l'État à modifier sa politique, la Cour des comptes l'engage à l'accentuer.

FOCOM continuera à dénoncer les gaspillages du plan THD actuel. Seul un plan piloté nationalement par l'État et confié majoritairement à l'opérateur public pourrait répondre au défi de l'équipement du territoire en THD.

Toutes ces données confirment la nocivité d'une politique ultralibérale que nous ne cessons de condamner depuis des années. Au lieu d'aider un secteur qui tire la croissance vers le haut et représente l'avenir, elle privilégie un consumérisme qui plombe le chiffre d'affaires de nos opérateurs et elle pérennise une dissymétrie économique et fiscale largement favorable aux prédateurs d'outre-Atlantique. ❖

¹ Cette gabegie et ce surcoût doivent être fortement réévalués à la hausse suite au récent rapport de la Cour des Comptes.

² FOCOM attend toujours une réponse à sa demande d'audience du 10 janvier à l'ARCEP.

QUELLES SOLUTIONS POUR L'AVENIR DU SECTEUR ?

Ce secteur ne peut prospérer qu'avec la mise en œuvre d'une véritable politique publique organisée autour d'Orange et reposant sur une vision industrielle visant à développer l'emploi et l'investissement et non sur une hyperconcurrence destructrice qui favorise les aventuriers de la finance, les multinationales de l'internet et les opportunistes de toutes sortes.

IL FAUT DONC SELON NOUS :

- Inverser la politique économique pour assurer l'avenir du secteur c'est-à-dire favoriser l'investissement, la diversification et le développement, permettre une consolidation du secteur tout en protégeant l'emploi, le statut et les conditions de travail des personnels.
- Peser sur les institutions de Bruxelles pour la mise en place d'une nouvelle orientation européenne sur les télécoms permettant de relancer la croissance et le revenu par abonné ce qui nécessite, là aussi, un changement radical de stratégie : une accélération de la consolidation européenne, une régulation favorable à l'investissement, l'arrêt de la concurrence exacerbée et des décisions qui ne prennent pas en compte la réalité industrielle. Toutes choses que les autorités européennes se refusent obstinément à faire, claquemurées qu'elles sont dans leur dogme consumériste et concurrentiel mortifère.
- Mettre en place un vrai plan national de déploiement du THD, confié à l'opérateur historique, pour arrêter la gabegie actuelle et tenir les délais.
- Mandater un régulateur qui soit au service de l'écosystème français.
- Permettre à Orange de jouer son rôle historique de leader du secteur.
- Maintenir le niveau de participation de l'État dans le capital d'Orange. Le désengagement de l'État fragiliserait la situation de l'entreprise et celle de la filière des télécoms. Ce secteur ne peut prospérer qu'avec la mise en œuvre d'une véritable politique publique organisée autour d'Orange et reposant sur une vision industrielle visant à développer l'emploi et l'investissement. ❖

Questions de Fond

MARS 2017

ÉDITÉ PAR LA FÉDÉRATION
SYNDICALISTE FORCE OUVRIÈRE
DE LA COMMUNICATION

60 RUE VERGNAUD • 75013 PARIS
TÉL. 01 40 78 31 50 • FAX. 01 40 78 30 58

www.focom-orange.fr
dsc.ft@fo-com.com



LETTRE AUX CANDIDATS À LA PRÉSIDENTENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Madame, Monsieur,

Vous allez solliciter les suffrages des Françaises et des Français lors de la prochaine élection présidentielle. FOCOM souhaite connaître votre point de vue et vos engagements concernant le secteur du numérique. Fidèles à nos principes d'indépendance, FO ne donnera pas de consigne de vote mais nous publierons l'intégralité de vos réponses sans commentaire afin que nos lecteurs puissent se faire leur opinion.

Le numérique est un puissant accélérateur de la productivité de l'ensemble des entreprises. Il transforme l'existence des citoyens, la communication et la vie sociale. C'est un secteur porteur pour l'économie : on sait qu'un euro investi dans le réseau THD engendre 6 euros de croissance de PIB et 3 euros pour le fisc. C'est un secteur qui investit, produit de la valeur et génère de l'emploi. Nous en avons pour preuve que, malgré la chute des prix et des marges, les opérateurs ont continué à investir et à maintenir un certain niveau d'emploi. Ils ont relevé en partie le défi du Très Haut Débit et ont fait reculer la fracture numérique.

Comptez-vous aider et protéger ce secteur clé pour l'avenir de notre économie ? Et de quelle manière ?

L'hyperconcurrence entretenue sur notre territoire fait chuter les prix et donc les revenus et les marges de nos opérateurs. Il s'ensuit des difficultés à investir et à maintenir l'emploi. Cette politique fragilise notre industrie et la défavorise face à la concurrence internationale.

Pensez-vous poursuivre dans cette logique consumériste et d'hyperconcurrence ?

Êtes-vous favorable à une diminution du nombre des opérateurs ?

Dans une démarche de consolidation du secteur, quelle place voyez-vous pour Orange ? Et comment comptez-vous protéger l'emploi ?

Les opérateurs sont pénalisés par une régulation imprévisible surtout attachée à affaiblir les plus efficaces comme l'attestent par exemple les amendes à répétition infligées à l'opérateur historique pour « non-respect de la concurrence ». D'autres pays, comme l'Espagne, ont une politique de régulation beaucoup plus favorable au développement de leur propre industrie.

Quelle est votre conception du rôle d'un régulateur ?

Cette politique, qui nous semble néfaste pour l'écosystème numérique national, a été imposée à Bruxelles et relayée par les gouvernements successifs. Elle fragilise le secteur et ne le prépare pas à tenir tête à la concurrence des multinationales qui viennent en toute impunité réaliser leurs profits sur notre territoire sans investir, créer de l'emploi et payer leur dû fiscal en proportion.

Envisagez-vous des mesures pour protéger notre industrie et notre marché, par exemple contre les dissymétries économiques et fiscales favorables aux acteurs internationaux de l'internet (Google, Amazon, Facebook, Apple, Microsoft...)?

Partagez-vous notre préoccupation concernant la nécessité de protéger les salariés contre le dumping social et les pressions exercées sur le personnel soumis à la concurrence des GAFA et des « Uber » ?

L'État reste un acteur clé dans Orange.

Comptez-vous augmenter, maintenir ou diminuer la participation de celui-ci au capital ? Et dans quelle proportion ?

Le plan Très Haut Débit a pris du retard et va coûter beaucoup plus cher que prévu initialement. Le gaspillage des finances publiques que nous avons dénoncé peut être, selon nous, enrayé à condition que l'État prenne ses responsabilités au lieu de laisser faire les potentats locaux et les initiatives de courte vue.

Comment concevez-vous le rôle de l'État dans le plan THD et d'une manière générale dans le développement du numérique en France ?

Pensez-vous ranimer le comité de filière numérique qui permettait aux employeurs, experts (représentants de l'État ?) et syndicats d'élaborer pour l'avenir du secteur ?

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Secrétaire général
Philippe CHARRY